

Travaux de la Chambre

M. Lewis: Madame la Présidente, le whip de l'opposition officielle vient de me faire remarquer que j'ai commis ma première erreur comme leader parlementaire adjoint.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Ce matin, comme tous les partis en avaient discuté, quand j'ai proposé de remettre à 18 heures demain tous les votes inscrits, j'ai malheureusement employé l'expression «dernier vote inscrit».

M. Prud'homme: Tenez-vous en à cela.

M. Lewis: Il avait été prévu de consacrer au débat d'ici à ce soir le maximum de temps possible. Par conséquent, je voudrais corriger le compte rendu pour qu'il se lise comme suit: «Il y a eu des pourparlers entre les partis au sujet des derniers votes inscrits concernant le projet de loi C-130;» en vertu du Règlement, ce vote doit avoir lieu ce soir, à 21 h 45. Vous constaterez que nous avons le consentement unanime pour reporter jusqu'à 18 heures demain les votes inscrits à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-130.

M. Gauthier: Monsieur le Président, puisqu'il est question de moi, j'ai effectivement signalé la question au ministre. Il a reçu mon exemplaire où j'ai souligné à son intention le passage l'intéressant. Le ministre a commis un lapsus ce matin. J'avais compris qu'il parlait du dernier vote inscrit, mais plus tard il a parlé de «dernier vote inscrit». Il n'a pas employé l'expression au pluriel. J'en ai déduit qu'il s'agissait de la motion principale qui serait mise au voix demain soir et que nous étudierions, comme ce matin, les amendements ou sous-amendements présentés à la Chambre avant l'ajournement ce soir. J'ai cru que c'était ce qui avait été prévu.

Demain, nous aborderons le projet de loi C-72, si j'ai bien compris. Le ministre pourra peut-être me le confirmer. Le cas échéant, il y aura plusieurs votes, si les amendements demeurent au *Feuilleton*. Je pense que la soirée risque d'être passablement longue. Le ministre ne fait qu'ajouter aux votes de demain soir.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Madame la Présidente, je dois vous dire que j'ai lu aussi l'ordre de la Chambre de ce matin, puis c'est exactement comme... parce que le ministre sait qu'il faut l'unanimité, quand même. C'est ce que je crois avoir compris ce matin, que nous disposions de tous les votes secondaires ce soir, aujourd'hui, mais que *the final recorded division* aura lieu demain soir. Alors je ne vois pas pourquoi on ne disposerait pas de tous les autres petits votes, les sous-amendements ce soir, comme on l'a fait aujourd'hui. Je ne fais que répéter ce que notre whip dit.

Maintenant, si mon whip, non pas le *house leader*, mais si mon whip me dit qu'il est d'accord, je vais donner mon appui, mais je veux quand même dire bien clairement que ce n'est pas ce sur quoi nous étions entendus aujourd'hui.

Je regarde mon whip, là, qui est occupé à parler. Si mon whip me dit qu'il est d'accord, je vais être d'accord avec mon whip, mais autrement, je ne donnerai pas mon appui. Mais si mon whip me dit qu'il a compris que cela pouvait se faire, je le ferai avec plaisir.

[Traduction]

Que ce soit le dernier vote inscrit.

[Français]

M. Gauthier: A l'invitation de mon collègue de Saint-Denis (M. Prud'homme), je n'aurais qu'une requête à faire et elle est très modeste. Je demanderais au gouvernement et au parti néo-démocrate de laisser parler le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) qui est assis ici en Chambre, qui attend patiemment et qui aimerait participer au débat. Et si la Chambre est d'accord à ce que le député de Laval-des-Rapides prenne la parole pour ses 10 minutes de temps, avant qu'on ajourne ce soir, je suis d'accord avec la modification proposée par le ministre.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur le Président, à ce sujet, je confirme ce que vient de dire le leader adjoint du gouvernement. Nous voterons sur le projet de loi de libre-échange avant l'étape du rapport du C-72. A ce que me dit notre leader parlementaire, c'est ce qui a été convenu à la réunion des leaders parlementaires d'aujourd'hui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est peut-être l'heure tardive, mais ce n'est pas encore tout à fait clair. Je propose que nous poursuivions le débat et que les leaders parlementaires s'entendent sur quelque chose de définitif pour aider la présidence.

M. Gauthier: N'ai-je pas bien expliqué les choses, madame la Présidente? Il n'y a pas plus limpide, à part l'eau de source de Calabogie.

Des voix: Oh, oh!

M. Gauthier: Le gouvernement propose que tous les votes soient reportés à 18 heures demain. Nous acceptons, à une condition, que le député de Laval-des-Rapides ait dix minutes pour intervenir dans le débat aujourd'hui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Si les députés s'abstiennent d'invoquer le Règlement, nous aurons le temps d'entendre au moins un député de chaque parti avant l'ajournement. La parole irait d'abord au député de Windsor—Walkerville, et ensuite au député de Laval-des-Rapides.

Le député d'Ottawa—Vanier donne son accord à la condition que le député de Laval-des-Rapides ait la parole ce soir. Je donne maintenant la parole au député de Windsor—Walkerville. L'autre député aura son tour tout à l'heure.